



Paris, le 12 novembre 2024

**Stella
Dupont**

Communiqué de presse

L'Assemblée dessaisie de l'examen des dépenses du budget 2025

Les députés ont rejeté la partie recettes du projet de loi de finances pour 2025. En conséquence, le texte est transmis au Sénat sans examen des dépenses en séance publique à l'Assemblée nationale. Il y a une semaine, le projet de loi de financement de la sécurité sociale avait déjà été transmis au Sénat dans sa version initiale, sans permettre à l'Assemblée de l'examiner dans son intégralité.

Aux côtés de Députés issus de différents groupes et non inscrits, réunis au sein du **collectif social-démocrate**, j'ai **proposé plusieurs amendements visant à assurer une répartition plus juste de l'effort nécessaire pour améliorer nos finances publiques sans tomber dans le matraquage fiscal.** Au cours de l'examen, nous avons obtenu la transformation de la réduction d'impôt pour les frais de dépendance et d'hébergement en EHPAD en un crédit d'impôt, le dégrèvement des maisons d'assistants maternels de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, le renforcement de la taxe sur les transactions financières, ou encore la prolongation du crédit d'impôt pour les agriculteurs labellisés en agriculture biologique. Nous continuerons à défendre ces mesures pour qu'elles soient retenues dans le texte final.

Néanmoins, l'examen de la partie recettes à l'Assemblée nationale a montré ses limites. Ainsi, les divers amendements adoptés entraînent une augmentation de la fiscalité de 35 milliards d'euros, en plus de la hausse déjà prévue dans le projet du gouvernement, soit de l'ordre de 55 milliards au global. Les deux tiers de ces amendements seraient toutefois inapplicables, en raison de leur caractère anticonstitutionnel ou de leur rédaction imparfaite.



**Stella
Dupont**

Paris, le 12 novembre 2024

Communiqué de presse

L'Assemblée dessaisie de l'examen des dépenses du budget 2025

J'aurais souhaité que le gouvernement adapte sa méthode au contexte interne de l'Assemblée nationale. **Au lieu de cela, j'ai constaté une volonté d'ignorer l'Assemblée en laissant s'enliser les débats et en cherchant à instrumentaliser l'adoption d'amendements dénués de cohérence.**

En définitive, je constate que ce budget s'écarte des principes d'une justice fiscale équilibrée que je défends. Je pense qu'en tant que législateurs, nous avons une responsabilité, celle d'examiner le budget du pays chaque année. **Je regrette que l'Assemblée n'ait pas été en capacité de s'organiser pour mener à bien cette mission.** Et je ne souhaite pas soutenir le contournement de l'Assemblée ainsi orchestré par le gouvernement. Dans ce contexte, où les compromis n'ont donc pas été rendus possibles, **je me suis abstenue lors du vote de la partie recettes du projet de loi de finances, refusant de cautionner une envolée fiscale et le dessaisissement de l'Assemblée de l'examen des coupes budgétaires à venir.**

Stella DUPONT
Députée de la 2ème circonscription de Maine-et-Loire
Membre du parti politique En Commun!